



CR 1er Conseil d'école élémentaire Sagot Voltaire du 5/11/19

Présents :

15 enseignants
Directeur Mr Drapa
Mairie : Mme Fommarty, Mme Marquis, Mr Juvin
Représentant de l'Education Nationale Mme BATTUT
APELGC
Parents de voltaire

I. Structure de l'école

L'école compte 385 élèves répartis en 15 classes avec une moyenne de 25,66 élèves/ classe.
L'école a bénéficié d'une ré-ouverture de classe cette année après une fermeture l'an passé.
De façon plus détaillée :

3 Classes CP = 28 + 27+ 27 élèves

3 Classes CE1 = 24 +25 +26 élèves

3 Classes CE2 = 28 + 28 +27 élèves

3 Classes CM1= 26 + 27+ 26 élèves

3 Classes CM2 : 21 + 23 + 22 élèves

II. Résultats élections

Suite aux élections, l'APELGC a obtenu 8 sièges et les Parents de Voltaire 7 sièges.

La participation aux élections de septembre est de 36%. Ce chiffre est en très nette baisse par rapport aux années précédentes (42 % en 2018 et plus de 50% en 2017). Les associations de parents d'élèves rappellent l'importance d'une mobilisation importante des parents car ce chiffre est regardé par l'inspection d'académie lors des fermetures de classe.

Pour 2020, le conseil a décidé de passer au vote par correspondance vu le faible taux de participation sur place.

Nous rappelons que chacun des parents ne doit voter qu'une seule fois, quel que soit le nombre d'enfants scolarisés sur l'école.



III. Travaux et projets municipaux

Mr Juvin a évoqué les projets suivants :

- Ravalement des façades vers décembre/ janvier. Il n'y aura pas d'échafaudage, les travaux seront réalisés par nacelle.
- Actualisation de l'étude sur l'aménagement du toit terrasse de 800 m² prévue pour décembre afin de réaliser un terrain d'évolution sportive. Les points en réflexion sont le renforcement de la structure, l'accessibilité au toit par l'école pour les élèves et par l'extérieur pour les associations et l'installation de sanitaires.
La rénovation des toilettes « à la turc » dans les étages de l'école est conditionnée aux résultats de cette étude. Les associations de parents d'élèves ont rappelé à Mr Juvin que ce sujet est en discussion de longue date et que nous y attachions une grande importance puisqu'il n'y a pas d'autre toilette dans les étages.
- Une classe mobile informatique sera mise en place début 2020 pour toutes les écoles. Ce dispositif comprendra 15 tablettes, un ordinateur pour l'animateur et un moyen de projection (video ou écran numérique interactif).
- Les enfants ayant des troubles autistiques pourront être accueillis dès la rentrée prochaine dans une crèche spécialisée qui accueillera les enfants jusqu'à 6 ans. 2 autres structures ouvriront sur le département. Celle de la Garenne offrira 20 places. Une étroite collaboration sera mise en place avec les écoles maternelles afin d'organiser une scolarisation progressive des enfants en fonction de leur besoin.
- Le sujet de la propreté des toilettes étant récurrent, les associations de parents d'élèves restent vigilantes sur ce point. Les toilettes sont nettoyées après chaque récréation.

IV. Sécurité

L'école a procédé :

- le 27 septembre à un exercice d'évacuation incendie
- le 18 octobre à un exercice de sécurité PPMS (plan particulier de mise en sûreté) avec le scénario « fuir ». L'exercice s'est bien passé. Les enseignants demandent l'installation de sonneries relais car l'alarme n'est pas audible de la même façon dans toutes les classes.

Le prochain exercice alerte tempête avec confinement aura lieu fin novembre.



V. Classes transplantées

Les enseignants de CE1 et CM1 ont la possibilité de partir en classe transplantée sur la base du volontariat. Cette année les 3 classes de CM1 partiront en mai ou juin, soit dans les Alpes de Hautes Provence, soit en Charente Maritime. Des réunions d'informations seront organisées par les enseignants.

VI. Projets d'école

Cette année, Madame l'Inspectrice de l'Education nationale organise un évènement intitulé « 2020 Actions climat scolaire » qui aura lieu le mercredi matin 27 novembre au théâtre de La Garenne. Chaque école présentera à cette occasion son projet d'école.

Le projet d'école de l'élémentaire Voltaire s'articule autour de 2 axes :

- Projet chorale à la médiathèque avec un spectacle les 2 et 9 juin de 18 à 21h selon les classes.
- Projet solidarité : les vêtements oubliés dans l'école l'année dernière seront donnés à des associations. Les parents seront sollicités pour le lavage des vêtements en janvier.

VII. Livrets scolaires

Désormais, 2 livrets scolaires numériques seront mis en ligne les 17 janvier et 19 juin. Les enseignants s'engagent à transmettre les travaux du quotidien tous les 15 jours pour que les parents puissent suivre les résultats de leurs enfants régulièrement.

VIII. Evaluations nationales de CP/ CE1

Les enseignants sont assez critiques d'un point de vue pédagogique concernant ces évaluations mais indiquent que le serveur pour saisir les résultats a mieux fonctionné cette année. Les feuillets de résultats individuels ont été remis aux familles.

IX. Activités péri-scolaires

Les enseignants et les associations de parents d'élèves souhaitent souligner qu'ils sont très satisfaits de la nouvelle responsable du centre de Loisirs, Mme Laetitia LANZMAN et demandent à la mairie qu'elle soit remerciée.



X. Piscine

Les associations de parents d'élèves ont souhaité faire un point sur le taux d'encadrement des enfants lors de l'activité piscine suite à une alerte l'année dernière des enseignants. 3 maîtres-nageurs sauveteurs présents par séance pour 2 classes dans le respect des textes réglementaires. Le problème est qu'en cas d'absence d'un maître-nageur, les enseignants sont obligés de palier et d'encadrer un groupe sans avoir la compétence nécessaire.

Mr Le maire prend le point et demande à ses équipes de se rapprocher de la piscine pour évaluer la situation et proposer des solutions.

XI. Règlement intérieur

Le règlement intérieur est modifié sur l'article 20 : mise en ligne du livret scolaire 2 fois par an.

L'équipe de l'APELGC se tient à votre disposition pour plus d'information.